



Enlèvement garde d'enfant

Par **Annaga**, le **26/09/2010** à **21:10**

Bonjour

Maman célibataire de 35 ans d'un enfant de 7 ans, je suis depuis 2 ans "harcelée" par ma mère qui considère que mon hygiène de vie n'est pas conforme avec la garde et la bonne éducation de mon enfant. Elle a déjà fait appel aux services sociaux l'an dernier, sans résultat après RV avec une assistante sociale qui n'a rien trouvé à redire.

Aujourd'hui ma mère m'a menacée d'internement psychiatrique si je ne prenais pas Rv pour une psychothérapie, et, à nouveau, de faire appel aux services sociaux pour m'enlever la garde de mon enfant.

Quels sont mes droits ? Quels sont mes recours ? Comment arrêter cette spirale que je crains infernale ?

Merci de votre réponse

Anna

Par **Domil**, le **26/09/2010** à **22:50**

Prenez un avocat pour faire le point notamment sur les preuves disponibles pour contre-attaquer (dénonciation calomnieuse, diffamation, harcèlement)